



**UCIL**  
Union des Comités  
d'Intérêts Locaux  
Lyon Métropole

## **REVUE DE PRESSE\***

**DU VENDREDI 23 JANVIER 2026**

\* Tous les articles sont issus du journal Le Progrès sauf lorsque le nom d'un journal ou d'une revue est indiqué expressément

## Rhône : Le nouveau TGV M arrive cet été, l'axe Paris-Lyon-Marseille premier servi

La mise en service commerciale des TGV M, rames de nouvelle génération issues des usines Alstom, doit débuter le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Les passagers SNCF de la ligne sud-est Paris-Lyon-Marseille seront les premiers à en bénéficier.

**Valérie Bruno – 18/01/26**

Avec sa ligne se voulant plus aérodynamique et son nez effilé, le TGV M devrait entrer en piste le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Attendu, l'Avelia Horizon d'Alstom, rebaptisé TGV M (comme modulable) par la SNCF, devrait en premier lieu concerter les passagers de la ligne à grande vitesse Paris-Marseille puis rapidement Paris-Lyon, sur l'axe Sud-Est.

Quatre premières rames devraient en effet entrer en service, « qui passeront à 8 rames en circulation en septembre avant d'atteindre un total de 13 rames exploitées à la fin de l'année 2026 », précise SNCF Voyageurs.



Le nouveau TGV M sera lancé le 1<sup>er</sup> juillet, avec d'abord 4 rames. Elles seront normalement 13 à circuler à fin 2026, sur l'axe sud-est Paris-Lyon-Marseille. Photo SNCF Voyageurs/Theo Moll

Livrée avec plusieurs mois de retard sur le timing initialement prévu, la commande de la SNCF porte sur 100 rames au total, avec 15 supplémentaires en option, pour 3,5 milliards d'euros. Ce TGV de 5<sup>e</sup> génération, à la vitesse de pointe commerciale de 320 km/h en moyenne, mais pouvant développer du 350 km/h, est présenté par le groupe SNCF comme « 20 % plus économique en énergie » que le précédent modèle.

Conçu et assemblé en France, avec la contribution de 11 des 16 sites français d'Alstom dont celui de Villeurbanne, il est aussi plus capacitaire : « Le nouveau TGV Inoui compte 9 voitures voyageurs, contre 8 actuellement, augmentant ainsi le nombre de places à bord de 20 %, soit 740 places dans sa configuration maximale », développe encore le groupe ferroviaire.

TRIBUNE DE LYON DU 15 AU 21/12/26

## Patrimoine

39

**Il était une fois...**

### Le skatepark de Lyon

**Le complexe lyonnais a soufflé ses 25 bougies l'été dernier. Géré par l'Association pour le développement du roller, du skate et du BMX, il a vu passer des milliers de fans de sports de glisse.**

**A** la fin des années 1990, alors que la scène du skate lyonnaise connaît un nouvel essor, le conseil municipal des jeunes propose la création d'un vaste complexe sportif. C'est Gerland qui est retenu pour accueillir le skatepark. En effet, le quartier concentre dans un périmètre réduit le Palais des sports, le stade, et le centre Tola-Vologe. Le projet se concrétise grâce à un partenariat entre la Ville de Lyon et l'Association pour le développement du roller, du skate et du BMX (ADRSB). Ce skatepark de 1500 m<sup>2</sup> a nécessité un investissement municipal de deux millions d'euros et deux années de travaux. Composé d'une partie extérieure et d'une partie intérieure, il s'agit alors du premier équipement de cette

ampleur en France. Sa gestion est confiée à l'ADRSB qui doit assurer le lancement et la pérennité du lieu. À sa tête se trouve Régis Caillol, figure emblématique du skate lyonnais. Mais le projet du skatepark ne fait pas immédiatement l'unanimité. Une partie de la communauté skate critique un équipement majoritairement couvert et payant, jugé contraire à l'esprit « street » de la discipline. L'association souhaite alors mettre en avant la pratique des sports de glisse, et non uniquement du skate, pour le plus grand nombre. C'est ainsi que sont créées, en 2005 et en 2013, la skate school et la roller school qui proposent des cours et des stages pour apprendre ou se perfectionner. Aujourd'hui, ce dernier subit la



© OLIVIER CHASSIGNOLE - PHOTO D'ILLUSTRATION

concurrence des autres skateparks extérieurs, qui sont gratuits. « *Le skatepark perd de l'argent* », constate Homère Kalampalikis, le nouveau président de l'association. L'équipe de gestion doit donc miser sur les atouts de son infrastructure : son espace intérieur et les événements qu'elle organise. **AUGUSTIN MONIN**

Le skatepark de Lyon a connu un regain d'attention en devenant la salle d'entraînement d'Aurélien Giraud, skateur d'origine lyonnaise, champion de France en 2019 et en 2022, et champion du monde en 2023.

## Parlons lyonnais

PAR JEAN-BAPTISTE MARTIN

### Artison

Le mot artison, qui est surtout employé à la campagne, désigne l'acarien (*Acarus siro*) qui se développe sur la croûte du fromage sec préparé traditionnellement. L'adjectif artisonné signifie « qui a des artisons » (« Les fromages artisonnés sont toujours les meilleurs »).

Dans *Le Littré de la Grand'Côte* (1894), Nizier du Puitspelu ne donne au mot artison que le sens « ver qui mange le bois » et à l'adjectif correspondant

artisonné que le sens « piqué des artisons ». Comme les dictionnaires du français standard donnent au mot artison les sens « vrilette du bois » et « mite des fourrures », il est difficile de considérer cet emploi comme un régionalisme.

Artison, qui est bien attesté dans le substrat dialectal, vient, comme le mot arte qui désigne la mite, du latin *tarmes* « termite, ver du bois ».

## Qui est-ce ? Abraham Bloch



© DR

**N**é à Paris le 7 novembre 1859, Abraham Bloch grandit au sein d'une famille juive alsacienne du Bas-Rhin, comptant de nombreux rabbins. Il intègre le Séminaire israélite peu avant ses 18 ans. À 25 ans, il devient rabbin de Remiremont dans les Vosges. En 1891, il se marie avec Berthe Eudlitz, avec qui il aura deux enfants, Moïse né en 1893 (qui mourra très jeune), et Jeanne née en 1895. Alors titulaire du diplôme de deuxième degré rabbinique, Abraham Bloch se porte candidat au poste de grand-rabbin d'Alger. Il est élu à l'unanimité en 1897. Les enjeux sont bien différents de son poste à Remiremont, puisque 17000 Juifs habitent à Alger et le pays en compte près de 50000. Après son élection, il fait face à une forte vague d'antisémitisme. Les quartiers juifs sont saccagés et pillés lors d'émeutes. Abraham Bloch

marquera tout de même le judaïsme algérien, au point où la municipalité de la ville donnera son nom à une rue proche de la place Randon où se trouve la Grande synagogue.

En 1908, Abraham Bloch rejoint Lyon pour succéder à Alfred Lévy, grand-rabbin de la ville. Mais en 1913, tout bascule. L'homme de foi se porte candidat comme aumônier militaire, à la suite d'une demande de l'administration. Il a alors 53 ans. L'année suivante, c'est le début de la Première Guerre mondiale. Le gouvernement français déclare la mobilisation générale, et il rejoint le 14<sup>e</sup> corps d'armée. Comme un signe du destin, le 29 août 1914, le grand-rabbin Bloch se retrouve touché par un obus ennemi et décède au lieu-dit Anozel près de Taintrux (Vosges), à une trentaine de kilomètres de Remiremont.

**STERENN TIBERGHEN**

Histoire locale

Lyon

# Sur la place du Change, un plafond médiéval est resté invisible pendant des siècles

**Chaque dimanche,** *Le Progrès* se plonge dans l'histoire de Lyon, la grande et la petite. Celle des hommes et du patrimoine. Cette semaine, l'histoire d'un plafond peint de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dissimulé pendant des siècles dans une maison de la place du Change, redécouvert par hasard en 1967 lors de travaux ordinaires et devenu depuis un document rare sur l'habitat médiéval lyonnais.

**A**u 2, place du Change, dans le Vieux Lyon, la Maison Thomassin est depuis longtemps identifiée à sa façade gothique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Elle est photographiée, décrite, commentée. Mais l'un de ses éléments les plus anciens se trouve ailleurs, hors du regard : au plafond d'une pièce intérieure, côté cour, dans la partie orientale de l'immeuble. Il date de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et n'a été mis au jour qu'en 1967, sans avoir jamais été recherché.

## Découvert en décapant un plafond

La découverte est précisément documentée. Elle ne se produit ni lors d'une fouille, ni dans le cadre d'un programme patrimonial, mais à l'occasion de travaux ordinaires. À cette date, un locataire de la maison occupe un appartement situé au rez-de-chaussée surélévé de l'aile orientale, dans la zone

la plus ancienne de l'édifice, celle qui donnait primitive-ment sur la Saône. En entre-prenant de faire décapier un plafond de bois, il enlève les couches récentes qui le recouvrent. Le bois apparaît peint.

Rien, jusque-là, ne signalait l'existence d'un décor médiéval. Le plafond n'avait pas été dissimulé volontairement, ni démonté, ni déplacé. Il avait simplement été recouvert au fil des siècles, comme beaucoup d'éléments intérieurs dans les maisons anciennes encore habitées. Ce sont ces recouvrements successifs qui ont permis sa conservation.

## Des spécialistes mobilisés

Alertés, les spécialistes examinent rapidement le décor. L'étude est publiée l'année suivante, en 1968, dans le Bulletin des musées et monuments lyonnais. Elle fixe les éléments essentiels : localisation précise dans la maison, description du plafond, identification des motifs, datation.

Le plafond est constitué de solives et de planches peintes, formant un ensemble homogène. Il ne s'agit pas d'un décor figuratif, mais d'un prograrmme héraldique soigneusement organisé. Les armoiries représentées permettent une identification claire : elles renvoient à la famille de Fuers, propriétaire de la maison à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et associent à ces armes



La Maison Thomassin est depuis longtemps identifiée à sa façade gothique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Photo Régis Barnes

privées des références explicites au pouvoir capétien, par des armes liées au règne de Saint-Louis et à la régence de Blanche de Castille.

## D'autres décors médiévaux ont disparu

Les auteurs situent ainsi le plafond dans le quatrième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, autour de 1290-1300, soit bien avant les transformations qui, à la fin du Moyen Âge, ont donné à la Maison Thomassin l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Autrement dit, ce plafond appartient au premier état de la maison, à une phase antérieure à la façade spectaculaire que le regard associe spontanément au bâtiment. La pièce

concernée n'est pas un espace marginal. Son emplacement, son traitement décoratif et sa visibilité intérieure indiquent qu'il s'agissait d'une salle destinée à être vue, utilisée pour recevoir ou travailler, dans un quartier alors central pour les échanges commerciaux et financiers. À Lyon, où les décors intérieurs médiévaux ont presque tous disparu sous les réaménagements successifs, ce plafond constitue un document rare sur l'habitat urbain des élites marchandes à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

## Conservé mais pas exposé

Il est toujours en place au-

jourd'hui. Le plafond fait partie des éléments protégés au titre des Monuments historiques, mais il n'est pas accessible en visite libre. L'immeuble accueille des usages privés et administratifs, et l'intérieur n'est ouvert que ponctuellement, lors d'événements exceptionnels. Pour les habitants du quartier, la situation est singulière : à quelques mètres de la place du Change, au-dessus d'un appartement ordinaire, se trouve un décor médiéval resté invisible pendant des siècles, réapparu par hasard à la fin des années 1960, et depuis conservé sans être exposé.

• De notre correspondante, M. Aschen

Lyon 2e

# Confluence : quel bilan six mois après l'interdiction de circuler le week-end ?

Dans une mesure radicale, ou presque, il y a toujours du bon et du mauvais. L'interdiction de circuler les vendredis et samedis soir sur le quai Rambaud et la rue Hrant-Dink ne fait pas évoluer la règle. Si certains reconnaissent « un secteur apaisé », d'autres le traduisent par « moins de clients aussi ».

**D**ans le quartier de la Confluence, haut lieu de la vie nocturne lyonnaise, la vie n'était pas de tout repos le week-end. Rodéos routiers, squats sur les parkings, consommation de protoxyde d'azote et autres drogues, invectives, rixes... les polices municipale et nationale étaient régulièrement sollicitées. Notamment par les établissements, restaurants, hôtel, clubs et salles de concert qui jalonnent la rue Hrant-Dink et le quai Rambaud.

## Un arrêté pour encadrer

Aussi, en juillet « face aux difficultés récurrentes rencontrées sur le secteur, nous avons souhaité agir de manière ferme, coordonnée et dura-



Depuis six mois, la rue Hrant-Dink et le quai Rambaud sont interdits à la circulation les vendredis et samedis soir de 23 heures à 6 heures. Photo Christelle Lalanne

ble », rappelle Mohamed Chihhi, adjoint écologiste à la Ville de Lyon. « Dès le mois de juillet, un arrêté a été pris afin de mieux encadrer les usages de l'espace public et de réduire les troubles à la tranquillité et à la sécurité des usagers ». Dans cet arrêté, l'interdiction de circuler sur la rue et le quai de 23 h à 6 h du matin, les vendredis et samedis.

À l'époque, *Le Progrès* avait tâté le pouls d'une telle inter-

diction auprès des différents patrons d'établissements. Certains y voyaient « une excellente idée pour enrayer la violence », d'autres craignaient davantage pour leur business.

## « Notre clientèle est un peu désemparée »

Notamment le restaurant le Selcius ou le Azar Club. Six mois plus tard, nous n'avons pas réussi à joindre le Selcius

et Benjamin Lavorel, patron du Azar est un peu mitigé. « Cela a bien fait le ménage mais notre clientèle est un peu désemparée de ne plus pouvoir se garer juste devant l'établissement ».

De son côté, Christophe Maë, patron du Dock 40 reste campé sur ses positions. Il préférerait une rue « à sens unique » plutôt qu'une rue fermée. « La restauration est déjà en crise, ce n'était pas la peine de nous mettre une difficulté supplémentaire ». Il ne peut qu'admettre, « une réduction de clientèle le vendredi proportionnellement réduction des problèmes ».

## « Il faudra voir sur le long terme »

Bon, certains indélicats font fi de l'interdiction et circulent malgré tout. Mais « la présence de la police, qu'elle soit municipale ou nationale porte ses fruits. Cet arrêté leur a permis de travailler avec un cadre juridique, il faut le saluer », confie Cédric Dujardin, responsable du club Le Sucre. En revanche, il reconnaît que son

club « est un lieu de destination », pas un lieu où on vient à l'improviste. Il génère donc moins de flux. Pour Buck, de la Péniche Loupika, pas de baisse de fréquentation à noter. Mais un quartier plus tranquille. « On peut donc penser que cela a un peu calmé le jeu. Il faudra voir sur le long terme. »

## Une baisse globale

### de la délinquance de 30 %

Sollicitée par *Le Progrès*, la Ville de Lyon indique justement : « Nous restons pleinement mobilisés pour inscrire ces résultats dans la durée. » Par « nous », il s'agit d'entendre la Ville, la Métropole et la préfecture qui depuis six mois travaillent de concert. Et obtiennent des résultats : « Nous constatons une baisse globale de la délinquance de 30 % sur le secteur de la Confluence, avec en particulier une diminution marquée des violences routières et de l'occupation problématique de la voie publique ». Certainement en conclusion des « 140 opérations conjointes PM/PN menées sur le secteur », précise l'adjoint. • Christelle Lalanne

**Métropole de Lyon**

# Pollution aux particules fines : le chauffage au bois est pointé du doigt

Le bassin « Lyonnais Nord Isère » est placé en vigilance jaune depuis ce dimanche en raison d'un épisode de pollution aux particules fines, mélange complexe de composés chimiques organiques, minéraux et inorganiques. Un phénomène hivernal récurrent, largement lié au chauffage au bois et à des conditions météorologiques défavorables, dont les effets sur la santé sont désormais bien connus mais, pour certains analystes, trop négligés.

**• 1- Pourquoi le bassin lyonnais est-il placé en vigilance jaune ?**

La préfecture du Rhône a activé le niveau information-recommandation, en raison d'un risque de dépassement du seuil de 50 microgrammes par m<sup>3</sup> de PM10, c'est-à-dire de particules fines inférieures à 10 micromètres.

Lundi 19 janvier au matin, Atmo Auvergne Rhône-Alpes,



Entre brouillard et pollution, le bassin lyonnais a été placé en vigilance jaune dimanche 18 janvier. Une amélioration est attendue mercredi. Photo Richard Mouillaud

l'observatoire de la qualité de l'air régional, a mesuré 43 microgrammes par m<sup>3</sup>. « On agit dès maintenant pour informer les populations et inciter à réduire les émissions. Si le seuil

est dépassé deux jours consécutifs, la vigilance orange sera déclenchée et des mesures plus restrictives seront alors mises en place », précise Marine Latham, sa directrice générale.

## Cheminées à foyer ouvert : une interdiction, mais pas de contrôle

Les Grands Lyonnais respectueux de la loi n'ont connu ni Noël ni Pâques au tison depuis 2023. Le 1<sup>er</sup> avril de cette année, dans le cadre du Plan de protection de l'atmosphère (PPA), l'Etat interdisait les cheminées à foyer ouvert. Pourtant, depuis, aucun contrôle n'a été effectué. Une information obtenue par l'association Stop enfumage, qui lutte contre l'implantation de chaufferies à bois dans le département. « C'est incompréhensible », dénonce Patrick Romestaing, vice-président de Stop enfumage.

**Des sollicitations multiples**

Le militant, médecin ORL à la retraite, explique avoir demandé à plusieurs reprises aux pouvoirs publics si des contrôles avaient été effectués à la suite de cette interdiction. En vain. Il a dû émettre une demande à la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) afin de recevoir l'information, qui a rendu un avis favorable. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) lui a sobrement répondu qu'aucun contrôle n'avait été effectué et que cette inter-

dition visait « en premier lieu à inciter les particuliers à remplacer leurs appareils anciens ».

Cette interdiction est entrée en vigueur car le bois, même s'il représente 10 % des systèmes de chauffage des foyers de la Métropole, est responsable de 50 % des émissions de particules fines de taille inférieure à 2,5 microns. Patrick Romestaing ajoute que, contrairement à sa réputation de neutralité carbone, « brûler du bois émet quasiment deux fois plus de dioxyde de carbone que le gaz. Et attention, je ne fais pas la promo du gaz. »

L'incompréhension du militante réside dans le fait que face à cette interdiction, qui paraît pleine de bon sens, « la Métropole continue de développer des chaufferies industrielles au bois. « On ne peut pas expliquer aux gens que le bois est polluant et dangereux mais continuer à en brûler. »

Cette interdiction sera étendue à tout le secteur du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise, qui couvre 166 communes entre le Rhône, l'Isère et l'Ain, le 1<sup>er</sup> avril 2026. Mais elle restera incitative et, donc, non contraignante.

**« C'est plus un agrément qu'un vrai chauffage »**

De son côté, la préfecture du Rhône assume de ne pas effectuer de contrôle et assure que la mesure reste efficace. Dans un communiqué, elle affirme

que l'interdiction a permis de faire augmenter les dossiers de demande de renouvellement d'appareils à foyer ouvert de 45 à 70 %.

Une observation partagée par les professionnels du secteur. Serge Gonzalez, ramoneur à Grigny, assure que « dans la très grande majorité, les gens sont passés à plus récent. Ils font installer un poêle dans la cheminée pour garder l'esthétique. Il n'y a plus grand monde qui se chauffe vraiment avec une cheminée ouverte. »

Ionut Moisa, de Rhône Ramassage abonde. « C'est plus un agrément. Les gens, souvent, ils ont un autre système de chauffage et ils font un ou deux feux dans l'année, à Noël et à Pâques. Des feux d'ambiance. Ils gardent leur vieille cheminée, parce que ça coûte cher à changer, mais ils ne l'utilisent pas ou peu. »

Cette interdiction sera étendue à tout le secteur du Plan de protection de l'atmosphère (PPA) de l'agglomération lyonnaise, qui couvre 166 communes entre le Rhône, l'Isère et l'Ain, le 1<sup>er</sup> avril 2026. Mais elle restera incitative et, donc, non contraignante.

• A.A.

combustion, sont les plus dangereuses. Santé publique France rappelle que plus les particules sont fines, plus elles pénètrent profondément dans l'organisme. Certaines, inférieures à 1 micron, peuvent franchir la barrière pulmonaire, passer dans le sang et accroître les risques respiratoires, cardio-vasculaires et neurologiques, avec une augmentation documentée de la mortalité, même à court terme.

**• 5- Les chaufferies industrielles posent-elles problème ?**

Oui, estime Patrick Romestaing, vice-président de l'association Stop Enfumage. « Personne ne prend vraiment conscience de la dangerosité du bois combustible, notamment à l'échelle industrielle, alerte l'ancien médecin ORL. Brûler du bois émet deux fois plus de dioxyde de carbone que le gaz et des particules fines. Même avec des filtres, les chaufferies n'arrêtent jamais les particules les plus fines, en dessous de 2,5 microns. »

**• 6- Que recommande la préfecture ?**

À ce stade, aucune mesure contraignante n'est imposée. Les autorités appellent toutefois à ne pas utiliser les appareils de chauffage au bois d'appoint, maîtriser la température des logements, limiter les déplacements polluants et réduire la vitesse de circulation. Les personnes vulnérables sont invitées à éviter les grands axes et les efforts physiques intenses. Le brûlage des déchets verts et l'usage des cheminées à foyer ouvert restent interdits.

**• 7- Quelles alternatives à long terme ?**

Pour Patrick Romestaing, « l'enjeu dépasse la gestion des pics. Il faut interroger la place du bois combustible parmi les énergies renouvelables et développer d'autres solutions, comme la récupération de chaleur fatale, [récupération la chaleur produite en surplus, lors de processus industriels ou de production d'énergie], déjà mise en œuvre par la Métropole de Lyon. Une transition qu'il juge indispensable pour éviter que ne se reproduisent chaque hiver les mêmes épisodes. • Maxence Depienne

## Lyon, championne des embouteillages en 2025, un record historique

Pour la première fois depuis la création du Traffic Index de TomTom, Lyon arrive en tête des villes françaises les plus congestionnées. Avec un taux record moyen de 47 % en 2025, la capitale des Gaules décroche une place dont elle se serait bien passée. Travaux, réduction des voies de circulation et flux pendulaires toujours aussi tendus expliquent cette situation particulièrement critique aux heures de pointe.

Damien Lepetitgaland – 21/01/26

Sept fois champion de France de football... et régulièrement très bien placé sur le podium des bouchons. Mais Lyon n'avait jusqu'ici jamais dominé ce classement. C'est désormais chose faite dans la 15e édition du Traffic Index de TomTom, publiée ce mercredi 21 janvier. D'après les données de l'opérateur GPS, Lyon se hisse pour la première fois en tête des villes françaises les plus congestionnées. « C'est la mauvaise nouvelle de cette année pour Lyon. Je ne me souviens pas que ce soit déjà arrivé », explique au Progrès Vincent Martigny, porte-parole de TomTom.

Basé sur les données anonymisées de plus de 600 millions de systèmes de navigation à travers le monde, l'indice mesure l'augmentation des temps de parcours par rapport à une situation de circulation fluide. À Lyon, cet écart atteint 47,2 % en moyenne sur l'année (46,5 % en 2024). Concrètement, « au lieu de mettre 10 minutes quand tout roule bien, on va en mettre 15 en moyenne », explique Vincent Martigny.



L'une des pires journées de l'année : le 22 décembre dernier, après la fermeture de l'A7 suite à l'explosion chez Elkem à Saint-Fons.

Photo Joël Philippon

### Le pire, les jeudis et vendredis soir

Mais cette moyenne cache des pics spectaculaires. Aux heures de pointe, la congestion s'envole : 80 % le matin, jusqu'à 90 % le soir, notamment entre 17 et 18 heures. « À ce moment-là, l'ensemble des temps de parcours sont quasiment doublés par rapport à des conditions de circulation fluides », souligne le porte-parole. Les jeudis et vendredis soir sont particulièrement critiques, avec des niveaux flirtant avec les 100 %.

Résultat, un automobiliste lyonnais parcourant 10 km matin et soir aux heures de pointe perd en moyenne 121 heures (+2 heures par rapport à 2024) par an à cause des bouchons, soit plus de cinq jours entiers. « C'est du temps perdu uniquement à cause de la congestion », insiste Vincent Martigny.

21/01/26

**Lyon 3e**

## À la Part-Dieu, jusqu'à 20 minutes pour sortir du parking Garibaldi-Bonnel : « Un vrai scandale »

Entre le paiement à la caisse automatique et la sortie effective, 15 minutes se sont écoulées, témoigne Arielle qui s'était garée au parking Garibaldi-Bonnel pour aller faire des courses au centre commercial de la Part-Dieu, ce samedi, jour de soldes et de grande affluence.

**C**ela faisait longtemps que la chose ne s'était pas produite. Pas à ce point en tout cas. Embouteillée à de multiples reprises depuis le lancement des travaux, la sortie du parking Garibaldi-Bonnel s'est à nouveau transformée, ce samedi, en véritable goulot d'étranglement avec des files interminables d'automobilistes.

### 5,10 euros pour une heure

« Parmi eux, Arielle qui ne décolère pas depuis cette mésaventure. « Entre le paiement à une caisse automatique et la sortie effective il s'est écoulé plus de 15 minutes ce qui nous a obligés à repayer. Soit un total de 5,10 euros pour une heure. C'est un vrai scandale ! » s'offusque celle qui s'était rendue au centre commercial Westfield La Part-Dieu pour effectuer quelques achats.

**« L'ancien parking en spirale était mieux pensé »**

Déjà à l'arrivée, il avait bien fallu constater les difficultés. « Au niveau de l'entrée, bien que l'accès s'effectue par quatre files distinctes, celles-ci convergent rapidement au niveau des bornes après la prise du ticket, entraînant une circulation sur une seule voie. La possibilité de rejoindre les niveaux supérieurs existe, mais uniquement après ce point de convergence », raconte-t-elle avant d'ajouter : « L'ancien parking en spirale était mieux pensé. » Elle juge que la configuration actuelle est « peu adaptée ».

### Pas d'agent de sécurité

Après environ une heure passée dans le centre, elle a donc repris son véhicule stationné au parking Garibaldi-Bonnel. C'est à ce moment-là que les difficultés ont vraiment commencé. En raison de l'affluence



La cliente regrette d'avoir dû payer 5,10 euros pour une heure. Photo d'illustration Humberto Oliveira



**« Nous offrons aux clients concernés une journée de parking valable au parking Garibaldi-Bonnel jusqu'au 31 décembre 2026 »**

Jean-Philippe Pelou-Daniel, directeur du centre commercial Westfield La Part-Dieu

importante ce jour-là, la situation s'est rapidement compliquée. À la sortie, la tension est montée parmi les automobilistes. Les travaux en cours juste après la sortie, au niveau de la trémie Bonnel où se situe un feu de circulation, auraient contribué à aggraver le problème. Elle déplore également l'absence d'agent de sécurité pour réguler la circulation au niveau des bornes de sortie, rappelant qu'elle en avait déjà vu lors de précédentes périodes de forte affluence.

Dernier motif de courroux : la

fermeture de certains niveaux du parking en semaine qui complique l'accès et la circulation. « Le parking des Cuirassiers est trop éloigné, tandis que le parking Oxygène est peu pratique, la sortie piétonne débouchant sur le parvis », dit-elle.

### Des difficultés reconnues

Contacté, Jean-Philippe Pelou-Daniel, directeur du centre commercial Westfield La Part-Dieu, reconnaît des difficultés de sortie samedi dernier. « En raison de feux tricolores dont les phases vertes étaient insuffisamment longues, combinées à la forte affluence liée au succès des soldes, certains clients ont dû patienter pour sortir du parking. »

Selon lui, l'attente n'a toutefois pas dépassé vingt minutes maximum. « Dès que la situation a été identifiée, nos équipes ont procédé à des ajustements et ont renforcé la surveillance des flux afin de limiter l'impact pour nos clients. »

Afin de compenser ce désagrément, la direction du centre a décidé d'offrir le stationnement de cette journée aux clients concernés. « Nous leur offrons également une journée de parking valable au parking Garibaldi-Bonnel jusqu'au 31 décembre 2026 », précise le directeur. Une contremarque sera envoyée aux automobilistes et le remboursement du ticket de parking sera effectué. Cette mesure sera appliquée à l'ensemble des clients impactés par la situation.

**• De notre correspondante Laurence Ponsonnet**



Du 19/01/26

## Entre Fourvière et Saint-Just, le secteur Trion à l'heure des ajustements



La vélorue de Trion, telle que présentée par la Métropole en 2023, doit progressivement prendre forme dans les prochaines semaines (crédit : Métropole de Lyon).

Après une semaine d'intervention pour **corriger un trottoir non conforme**, la rue de Trion espère retrouver un peu de normalité ce lundi.

### ► On rembobine

- Tout part de la **Voie Lyonnaise n°12**, cet itinéraire cyclable censé relier Lyon 9<sup>e</sup> à Saint-Priest en traversant la colline de Fourvière.
- Dans un quartier aux **rues étroites** et très fréquentées, la Métropole a choisi la formule de la **vélorue** : voitures autorisées mais à petite dose, priorité aux vélos et trottoirs élargis pour les piétons.
- Un plan de circulation a été testé d'août 2024 à juin 2025 avec des sens uniques, des **écluses** pour calmer la vitesse et un accès au **Chemin Neuf** réservé aux ayants droit.
- Le bilan a montré **+80 % de cyclistes** et des vitesses en baisse près des écoles, mais aussi des reports de trafic vers Radisson et Jaricot qui ont crispé les habitants.

### ► État des lieux

- Dernier épisode en date : la **correction de la pente du trottoir** rue de Trion, jugée non conforme. Les travaux, menés du 12 au 19 janvier, ont imposé une fermeture de 9h à 16h30 avec déviations, tout en maintenant l'accès aux commerces et aux riverains.
- Sur le terrain, la **cohabitation** reste **délicate** : **bus**, livraisons et **voitures** se disputent un espace réduit, tandis que les **cyclistes** découvrent un itinéraire encore inégal.

- Les aménagements d'automne – écluse et trottoirs élargis entre les **rues Macchabées et Saint-Alexandre** – ont amélioré la marche mais compliqué la circulation automobile.
- Beaucoup attendent désormais une **signalisation plus lisible** et des contrôles pour éviter les **contresens** observés ces derniers mois.

## ► La suite

- Le chantier va glisser vers le cœur du quartier. Ce mois-ci, un **plateau** doit être créé rue **Cléberg** et place de l'**Antiquaille**, avant la réalisation attendue des finitions et des marquages en février.
- La requalification de la **place Abbé-Larue**, liée au projet du parc des Balmes, se poursuivra jusqu'en mars 2026. Objectif : un secteur plus sûr pour les piétons, plus sain pour les **écoliers** et plus pratique pour les **10 000 cyclistes par jour** espérés à l'horizon 2030.
- Reste à **trouver l'équilibre** avec les besoins quotidiens des habitants, livreurs et commerçants. Les élections pourraient bien trancher à ce sujet. La **fin du correctif** de la rue Trion referme une **parenthèse**, mais le quartier n'a pas encore trouvé son **nouveau rythme**.

## Les seniors, acteurs décisifs de la transition écologique

**Contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas moins engagés que les jeunes dans la bataille pour le climat. Loin des clichés sur une génération passive, ils pratiquent une écologie bien ancrée dans le quotidien, plus discrète mais décisive.**

21/01/26



Plutôt absents du récit de la transition écologique, les seniors disposent pourtant de sérieux atouts. Photo Adobe Stock

Le clash des générations ? “Boomers” contre “millennials” ? Sur le front de la bataille climatique, deux mondes sont souvent mis dos à dos : d’un côté des seniors passifs voire complices d’un modèle économique dépassé et destructeur et de l’autre une jeunesse soucieuse et engagée dans la cause pour l’environnement. Le récit est pratique dans un monde qui laisse peu de place à la nuance et toujours plus enclin à trouver des coupables : « Ce n’est pas moi, c’est l’autre ! » Mais le clivage est-il aussi pertinent qu’on le croit ?

Force économique majeure, les seniors représentent aujourd’hui 22% de la population et d’ici à 2030, pour la première fois de l’histoire de France, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans. Autant dire que la bataille pour le climat ne se gagnera pas sans eux. « Devant nous se présente le mur, annoncé depuis bien longtemps, de deux transformations qui vont changer notre monde : la transition écologique et la transition démographique, écrit le sociologue Serge Guérin, dans son livre *Et si les vieux aussi sauvaient la planète ?* (éditions Michalon, 2024).

Ces deux ruptures fondatrices, majeures, poursuit-il, obligent à réinventer nos modes de vie, nos perspectives, nos imaginaires. » Car avec une population vieillissante, « peut-on se passer des “vieux”, des seniors, des expérimentés pour répondre à ces défis prodigieux ? », interroge le spécialiste des questions liées au vieillissement.

### « Une écologie concrète, ancrée dans le quotidien »

Plutôt absents du récit de la transition écologique, les seniors disposent pourtant de sérieux atouts : une liberté retrouvée, de l’expérience et une perspective tournée vers la transmission. Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir mettre ces atouts au service d’une cause qui dépasse l’individu : la préservation d’un monde habitable.

Leur engagement, sans doute moins médiatique et spectaculaire que celui de la jeunesse qui défile dans la rue, revêt des formes multiples et est tout aussi déterminant. Certes, ils sont comme le reste de la population : certains sont engagés, d’autres non. Mais ils ne sont, en tout cas, pas moins concernés par les enjeux actuels. Bien au contraire. Trois seniors sur dix (29 %) placent ainsi l’environnement et le

changement climatique parmi leurs trois sujets prioritaires pour la France, soit légèrement plus que la moyenne nationale (27 %), selon l'enquête réalisée par Parlons climat et publiée en octobre 2025.

« On valorise souvent les jeunes citadins, mais on oublie les pratiques de sobriété intégrées, non revendiquées comme “écolos” mais pourtant très efficaces : lutter contre le gaspillage, maîtriser ses dépenses énergétiques, consommer local, réparer plutôt que jeter, énumère Amélie Deloffre, cofondatrice de Parlons climat, dans notre entretien du mois. C'est cela que l'on retrouve chez les seniors : une écologie concrète, ancrée dans le quotidien, et qui doit être reconnue à sa juste valeur. »

### **« Il n'y a pas de guerre climatique des générations »**

En dépassant les stéréotypes, l'étude présente une génération prête à mobiliser son temps, son argent et son vote pour la transition. Ils participent aussi à structurer une réponse collective à la crise environnementale. Parfois avec militantisme. En Amérique du Nord, en Asie, en Europe, des groupes, des associations de retraités, de grands-parents s'organisent localement pour faire pression sur les pouvoirs publics, sensibiliser, éduquer, transmettre...

En Suisse, Les aînées pour le climat dénoncent l'inaction de leur pays face au changement climatique et ses conséquences directes sur leur santé. Après huit ans de procédure, l'État fédéral a été condamné par la Cour européenne des droits de l'homme en 2024. « Une bouffée d'espoir pour tout le monde », se réjouissait à l'époque Anne Mahrer, coprésidente de l'association. Une victoire historique, c'est vrai, mais qui peine à se concrétiser dans les faits. Pour ces 3 000 femmes retraitées, le combat continue...

« Il n'y a pas de guerre climatique des générations », martèle Serge Guérin, pour qui il est temps de sortir de cette culture mortifère de la division. Car « nous sommes tous dans le même bateau ». La bataille pour le climat ne se gagnera que par la convergence des volontés et des compétences de tous.

Dans ce nouveau numéro d'*Ici on agit !* nous vous proposons de partir à la rencontre de ces acteurs essentiels, dont l'action souvent discrète mais résolue contribue à dessiner les contours d'un avenir plus soutenable et plus solidaire.



En France et dans le monde, ils militent pour le climat

Parlons climat a répertorié des initiatives, des associations qui militent activement pour défendre l'environnement. En voici quelques exemples.

► Third Act (États-Unis, 2021) : mouvement citoyen national d'ampleur (70 000 “supporters” âgés de plus de 60 ans) qui lutte notamment contre le financement des énergies fossiles par les banques en s'appuyant sur l'épargne des seniors pour faire pression sur les établissements financiers.

- Les Grands-parents pour le climat (Norvège, 2007) : cette association a été dupliquée dans de nombreux pays d'Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg, UK, Suède et la France, qui vient cependant de fermer) ainsi qu'aux USA, au Canada, en Australie. Le réseau compte plus de 10 000 seniors.
- Dama de Xiuquan (Chine, 2010) : dans la ville de Canton, quelque 3 000 femmes retraitées, anciennes cadres et membres du Parti, multiplient les actions de sensibilisation via la culture populaire (chanson, théâtre) et les actions de terrain.
- Retirees in Service to the Environment (États-Unis, 2004) : programme de formation développé par l'université de Cornell qui permet aux ONG et municipalités de former leurs bénévoles aux enjeux environnementaux. Il vise à améliorer les compétences de communication des participants pour renforcer leur impact en tant que bénévoles écologiques



Du 21/01/26

## Le TB12 fait ses premiers tours de roues



La ligne est à mi-chemin entre un tramway et un bus (crédit : Gariisse Soudan / SYTRAL Mobilités).

Les **essais** de la **nouvelle ligne** de transport entre **Part-Dieu** et **Villeurbanne** ont démarré ce mardi matin avant une **ouverture** au public prévue en **février**.

### ► Pour bien comprendre

- Le TB12 n'est **ni tout à fait un bus, ni vraiment un tramway**. Son nom signifie « **TramBus** », une étiquette choisie par SYTRAL Mobilités pour rendre plus lisible ce que les techniciens appelaient jusqu'ici **BHNS**, bus à haut niveau de service.
- Il s'agit d'un **véhicule routier** capable d'offrir la **régularité d'un tram**. Pour y parvenir, la ligne circule sur une **plateforme réservée**, bénéficie de **feux prioritaires** aux carrefours et de **stations aménagées** comme celles du réseau tram.
- Ce projet répond à un **besoin** ancien de relier plus vite l'**Est lyonnais** à la Part-Dieu, **sans attendre des années de travaux** lourds comme pour un métro.

### ► Comment ça marche ?

- Les rames utilisées sont des **trolleybus électriques** équipés de batteries. Sous les lignes aériennes, elles se **rechargent automatiquement** puis peuvent parcourir près de **40 % du trajet sans câble**, par exemple sur le périphérique.
- À bord, l'expérience se rapproche du tram : **plancher bas**, information en temps réel, **distributeurs de billets en station** et quais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- La différence avec un bus classique tient surtout à la **régularité** : la voie dédiée évite les **embouteillages** et la priorité aux feux limite les **arrêts inutiles**. Contrairement au tramway, le véhicule reste plus souple à adapter et coûte **moins cher** à déployer.

### ► En détails

- La première section mise en service le **28 février 2026** reliera **Part-Dieu Vivier-Merle** à **Kimmerling-Genêts** sur **5 km** avec **12 stations** dont Garibaldi-Paul-Bert, Maisons-Neuves ou Reconnaissance-Balzac, en correspondance avec les lignes **T1, T3, T4, T6, Métro B et Métro D**.
- Les bus circuleront de **4h30 à 0h30**, toutes les **7 min** en heure de pointe. Le chantier a transformé la route de Genas : trottoirs élargis, nouvelles pistes cyclables et plus de **500 arbres** plantés pour rafraîchir les quartiers.
- En 2027, la ligne doit atteindre **Sept-Chemins**, puis **Parilly en 2029**, portant le trajet complet à **25 minutes**. Les essais en cours servent à former les conducteurs et à vérifier la signalisation avant l'arrivée des premiers voyageurs.

LA TRIBUNE DE LYON

## Le mythe de l'attractivité lyonnaise

François Sapy - 21 janvier 2026



© Léo Poudré

Notre Gégé Collomb — qu'aujourd'hui, de droite ou de gauche, tout le monde adore — en avait fait sa marque de fabrique. Lyon et sa région devaient être « attractives » aux yeux du monde. Partant, il avait parcouru la planète avec des chefs d'entreprise tout autour du ventre, jouant le VRP de Lyon à Shanghai, New York, Philadelphie ou Tokyo...

Ainsi s'est cristallisée, au mitan des années 2000, l'idylle entre l'ancien socialiste et le monde économique lyonnais, jusqu'alors méprisé par Raymond Barre, pour qui seul le monde universitaire comptait.

### Lyon, entrée sur la carte internationale par l'économie ou... le football ?

On ne sait pas trop à quoi tout cela a servi pour le développement économique réel de notre métropole. Certes, il est assez incontestable qu'au début des années 2000, les élites économiques de Milan, Barcelone, Londres, Amsterdam ou d'ailleurs, ont soudain pris conscience que Lyon était désormais entrée dans la course à la modernité.

Mais est-ce Gérard Collomb qui en est la cause, ou alors Jean-Michel Aulas (déjà...) qui, par un curieux hasard de l'histoire, emmenait sept fois de suite l'Olympique Lyonnais sur la plus haute marche du podium de France ? Bien malin qui saurait l'affirmer sans douter.

### L'attractivité, fierté lyonnaise

Reste que l'attractivité, martelée à tout bout de champ, a eu un effet incontestable : le réveil d'une fierté lyonnaise. Les Lyonnais ont fini par croire leur maire et se sont dit que l'ensemble des projecteurs européens étaient désormais braqués sur Lyon.

Finie « Myrelingues la brumeuse », oubliés les Lyonnais « besogneux mais fidèles », évaporés les costumes gris-murs. Nous étions alors les plus attractifs, à peine devancés par quelques bourgs cités en exemple comme Barcelone ou Copenhague.

C'est peut-être ce que les écolos, qui ont pris la Ville et la Métropole en 2020, auraient dû davantage prendre en considération. Tout à leurs calculs de bilan carbone et de frugalité, ils ont bazaré tout cela. Et certainement s'en mordent-ils les doigts aujourd'hui.

### **Les écologistes paient leur erreur tous les jours**

Non pas parce que Lyon a décroché. Au final, quand on s'attarde un tant soit peu sur les indicateurs économiques, rien ne montre un déclassement. Le dernier baromètre Arthur Loyd en est bien la preuve, puisque Lyon est toujours la deuxième très grande métropole française, plombée par son logement hors de prix, mais largement devant toutes les autres pour sa vitalité économique.

Ce que le changement de pied des écolos a provoqué, en revanche, c'est l'évanouissement de cette fierté lyonnaise. Et force est de constater que Bruno Bernard et ses acolytes paient cette erreur tous les jours, soupçonnés par les milieux économiques acquis à leur prédécesseur d'avoir relégué Lyon dans une honteuse Ligue 2. Et tant pis si les indicateurs disent le contraire. Celui qui veut gagner les élections demain devra, à coup sûr, faire toutes les offrandes nécessaires au Dieu attractivité.

22/01/26

**Lyon 8e**

## Il veut relancer la Ciné-brocante du Festival Lumière avec un rayonnement international



**Léo Germain souhaite relancer cette manifestation et attirer des jeunes intéressés par la photo et le cinéma.**  
Photo Cyril Lestage

**Léo Germain, à la tête d'une petite entreprise de réparation-vente de matériel photographique ancien, aimerait faire revivre la Ciné-brocante organisée dans le cadre du Festival Lumière. Il rêve d'attirer des exposants au-delà des frontières de l'Hexagone.**

Durant des années, la fameuse « Ciné-Brocante », créée fin des années 2000 était active pendant une dizaine d'années, organisée dans le cadre du Festival. L'accès y était libre, et des exposants proposaient leurs petits trésors : du matériel photographique et cinématographique et des objets en lien avec le cinéma.

Ce rendez-vous n'existe plus aujourd'hui. Léo Germain, qui est le gérant de la petite entreprise PlatypPhoto et spécialiste français de la réhabilitation et de la revente de matériel photo dans le 8e souhaite remédier à cette situation.

### **« Il y a encore des trésors à partager »**

« C'était ma première foire-photo en tant que visiteur, et ensuite en tant que pro », se souvient-il. « Elle était dans Lyon intra-muros, et donc très accessible. Je trouve ça dommage de ne plus avoir cet événement aujourd'hui ». Le jeune Lyonnais de 28 ans, spécialiste du matériel ancien a donc déposé ce mois-ci, des statuts pour organiser son retour. Léo est particulièrement enthousiaste : « Il y a encore des trésors à partager ! Ce qui m'habite, c'est de pouvoir élargir à nouveau ces cercles

photo, d'attirer tous ces jeunes qui aiment la pellicule ou les objets photo. J'aime encourager les gens à s'intéresser à ces objets de collection, à cet héritage (qui est lié à Lyon) et aux histoires qui vont avec ».

### **Trouver un lieu d'accueil**

En termes d'organisation, Léo aimerait beaucoup revenir à une brocante installée sur les deux derniers jours du festival, avec une cinquantaine, voire une centaine d'exposants dédiés au matériel photographique, ancien comme récent, mais aussi au matériel de cinéma. Et pourquoi pas « attirer des spécialistes du genre. « Il y a une personne à Marseille qui restaure et met en vente des affiches de cinéma authentiques. C'est un vrai travail d'artisan, ça me plaît bien. »

« J'aimerais concurrencer la foire de Bièvres (Essonne) », un événement international créé en 1964. La première étape est importante, il faudra trouver un lieu partenaire pour accueillir la manifestation, Léo apprécierait « de faire ça avec la SEPR (Société d'enseignement professionnel du Rhône). C'est une institution et ils sont dans le 8e. J'ai également fait mes études photo là-bas. ».

Le Festival Lumière ayant lieu à l'automne prochain, il reste finalement peu de temps pour monter ce projet. Mais grâce à son expérience et à ses contacts dans cet univers de la photo et du cinéma, Léo reste serein : « Il y a une réelle demande ». Aussi bien pour les acheteurs internationaux que pour les amateurs locaux.

• **De notre correspondant**  
**Cyril Lestage**

22/01/26

**Lyon**

# Municipales et Métropolitaines : ce qui change pour les électeurs avec le triple scrutin

Trois fois plus de bureaux de vote, trois fois plus d'organisation aussi pour les services municipaux. La réforme du mode de scrutin municipal PLM (Paris-Lyon-Marseille) a pour conséquence la mise en place d'un triple scrutin. Aux listes des conseillers municipaux et des conseillers métropolitains s'ajoute une liste des conseillers d'arrondissement. Ce n'est pas le seul changement. Décryptage.

**E**t si, finalement, le changement annoncé s'avérait plus compliqué pour les organisateurs, en l'occurrence la ville de Lyon, que pour les habitants-électeurs ? Venus assister à l'une des neuf réunions publiques d'information organisées dans les arrondissements lyonnais jusqu'à début février, afin de « mieux comprendre ces élections », les quelques participants n'avaient pas spécialement l'air préoccupé.

Et pourtant, c'est une première pour eux, comme pour les services en charge d'organiser les élections municipales et mé-



En mars prochain, il faudra déposer un bulletin dans trois urnes différentes. Photo d'archives Joël Philippon

tropolitaines des 15 et 22 mars prochains où seront mis en place trois scrutins de liste distincts. « Hier, deux élections, aujourd'hui trois, franchement

le temps que ça va prendre ce n'est pas grand-chose », relativise Maura, habitante du 1<sup>er</sup> arrondissement, venue en voisine s'informer, ce mardi 20 janvier

## 3 516 isoloirs, 939 urnes de votes, un « vrai défi » pour réorganiser les espaces

### ● Une organisation au cordeau

Il va falloir voir plus grand. 300 bureaux de vote avant, 939 urnes en mars prochain et des bureaux de vote (une cinquantaine environ) à déplacer, c'est un « vrai défi pour réorganiser les espaces », reconnaît Gilles Faure. Pour séparer et identifier au mieux les parcours, une « signalétique adaptée » est retenue avec un code couleur défini, indique-t-il, jaune pour le scrutin arrondissement, en papier kraft pour le

scrutin municipal et bleu pour celui de la Métropole.

### ● Plus de 1 800 assesseurs bénévoles pour assurer le scrutin

Il faudra installer 3 516 isoloirs dont 939 aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Dans certains sites, il faut trouver d'autres lieux d'accueil lorsque les locaux sont trop exigus, pour installer trois bureaux de vote au même endroit. Ainsi pour le bureau de l'école Buisson (Lyon 5<sup>e</sup>), précise Gilles Fau-

re, « nous allons investir la quasi-totalité de l'école ».

Plus de 3 000 personnes sont à trouver pour tenir les bureaux de vote dont 1 878 assesseurs.

Une bonne moitié de volontaires se sont déjà manifestés, mais il reste beaucoup de monde à recruter, « on a besoin de toutes les bonnes volontés », poursuit l'intervenant. Voulant « s'investir dans la vie démocratique » Marc et Danielle se disent prêts à être assesseurs bénévoles.

à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, « cela me complique pas la vie ».

Mais tout de même, il y a eu des questions. Certains s'interrogent sur le fonctionnement d'une procuration, sur les compétences de chaque collectivité ou sur le déroulement des votes. « On a besoin d'infos », indiquent Marc et Danielle peu inquiets. « Les explications sont assez claires, on va s'en sortir si tout est bien indiqué. »

### ● Trois scrutins, pourquoi ?

C'est une nouvelle loi promulguée en août 2025 qui vient modifier un autre texte plus ancien, « qui était assez novateur à l'époque », commente Gilles Faure, directeur des services à la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement et intervenant, la loi PLM (Paris-Lyon-Marseille), qui, en 1982, définit la façon dont les conseils municipaux et les maires des trois plus grandes villes du pays sont élus. Cette réforme du mode de scrutin municipal « PLM » instaure « un nouveau mode d'élection », indiquent les services de l'État dans le Rhône, « avec un scrutin pour l'élection des conseillers municipaux et le même jour, un autre scrutin pour l'élection des conseillers d'arrondissement ». Les Lyonnais auront donc à glisser trois bulletins dans trois urnes différentes pour élire les conseillers d'arrondissement, les conseillers municipaux et les conseillers de la Métropole de Lyon, seule ville où il y a, sur ce point, une élection au suffrage universel direct.

### ● La prime majoritaire abaissée à 25 %

Autre conséquence de cette réforme, qui concerne l'élection des conseillers municipaux, la prime majoritaire abaissée à 25 % contre 50 % lors des élections précédentes.

L'idée d'une liste majoritaire obtenant la moitié des sièges et le reste réparti à la proportionnelle n'existe plus. La prime attribuée à la liste arrivée en tête sera donc égale au quart du nombre des sièges à pourvoir. Certains y ont vu un avantage, « un pas utile vers le scrutin proportionnel ». D'autres redoutent une « difficulté à gouverner » la construction de « majorités solides » pouvant s'avérer complexe. Cela peut dire que sur Lyon, 294 élus (221 conseils d'arrondissements et 73 conseillers municipaux) sortent des urnes.

### ● L'évolution démographique prise en compte

Dorénavant, il n'y a plus forcément de lien entre un élu d'arrondissement et un élu ville. « On peut se retrouver élu d'arrondissement et pas forcément élu à Lyon et inversement », précise Gilles Faure. Ainsi, et contrairement aux élections précédentes, il se peut aussi qu'un maire d'arrondissement ne soit pas élu au conseil municipal. Il a la possibilité « d'entrer au conseil municipal mais sans voix délibérative ». La mise en place d'une conférence des maires pourra alors faciliter le dialogue.

Ce nouveau triple scrutin prend aussi en compte l'évolution démographique de la ville. Le nombre de siège à pourvoir, 221 pour le conseil d'arrondissement, reste le même, mais leur répartition va changer. Ainsi, dans le 5<sup>e</sup> on passe de 24 à 20 sièges, tandis que dans le 7<sup>e</sup> on en gagne 10, et 8 dans le 8<sup>e</sup>.

### ● A. Du

La prochaine réunion publique d'information aura lieu le 26 janvier, à 18 h 30, salle des Mariages à la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement. Une réunion en ligne est programmée le 29 janvier à 18 h 30 sur le site [lyon.fr](http://lyon.fr)

## 18 | Actu Lyon et région

Jeudi 22 janvier 2026

**Lyon | Alghero (Sardaigne)****Volotea ouvre une nouvelle ligne cet été vers un coin très prisé d'Italie**

Pendant quatre mois, la compagnie low-cost espagnole Volotea desservira une septième ville italienne depuis l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.

Cet été, Volotea a décidé d'élargir ses destinations au départ de Lyon Saint-Exupéry, en ouvrant une nouvelle ligne à destination d'Alghero, ville du nord-est de la Sardaigne. À partir du vendredi 29 mai et jusqu'au 2 octobre, des vols seront programmés chaque lundi et vendredi.

Il s'agit de la septième ville italienne desservie par la compagnie low-cost espagnole, après Palerme, Bari, Venise, Florence, Salerne et Olbia (également en Sardaigne). « Très prisées par les voyageurs, les destinations italiennes continuent de se développer depuis notre aéro-

port, s'est réjoui dans un communiqué Cédric Fechter, président du directoire d'Aéroports de Lyon. Avec cette nouveauté, Volotea confirme sa place de deuxième compagnie en nombre de destinations à Lyon. Elle demeure également celle affichant la plus forte croissance depuis son implantation sur notre plateforme en 2018. »

**Des liaisons « vers les plus belles villes européennes »**

Depuis Lyon, Volotea propose 34 destinations vers 11 pays différents et affiche l'ambition « de continuer à développer des liaisons vers les plus belles villes européennes », indique Gilles Gosselin, directeur France de Volotea.

Les billets, à partir d'une petite vingtaine d'euros l'aller, sont déjà disponibles à la vente sur le site [www.volotea.com](http://www.volotea.com)



Volotea confirme sa place de deuxième compagnie de Lyon-Saint-Exupéry en nombre de destinations. Photo Sipa

**Lyon****Derrière Toulouse mais devant Bordeaux, Lyon reste sur le podium des villes attractives**

Pour la neuvième fois, le cabinet Arthur Loyd a établi son classement des territoires les plus attractifs de France. Ce dernier utilise 75 indicateurs qui sont synthétisés en 14 items pour établir le palmarès (qualité de vie, données économiques, transport...).

**Lyon, une ville ouverte sur le monde**

Cette année, Lyon et sa métropole sont arrivés 10 fois sur 14 sur le podium de sa catégorie "Très grandes métropoles", territoires de plus d'un million d'habitants. Elle obtient un score de 0,550 et n'est devancée que par Toulouse qui obtient un indice de 0,576. Lyon avait caracolé à la première place de ce

classement pendant sept ans.

Dans le détail, Lyon brille par sa croissance et résilience économique, son ouverture à l'international, sa mobilité douce et ses équipements urbains. Le cabinet d'études relève le faible taux de chômage et la qualité et la densité de ses équipements de transports en commun et de mobilité douces. Outre la présence de nombreux sièges régionaux d'entreprises, le territoire lyonnais est également porté par ses filières d'excellence : numérique, santé et biotech, ou encore, chimie et environnement.

« Lyon n'a plus à démontrer sa performance : son enjeu est désormais de rendre son modèle soutenable dans la durée. La

métropole s'impose par une vitalité économique de premier plan, soutenu par un bassin d'emploi conséquent et une connectivité idéale. Mais cette attractivité se heurte à une contrainte sous-jacente : les tensions foncières et le coût élevé du logement, qui peuvent à terme freiner son dynamisme en limitant les possibilités d'accueil pour les entreprises, et en amoindrisant son potentiel de captation du capital humain », décrypté Cevan Torossian, directeur du département études et recherche d'Arthur Loyd.

**● P. L.**

Paris ne figure pas dans ce classement. Son rayonnement étant mondial, elle n'a pas d'équivalent en France.

**Lyon | Montréal (Canada)****Une compagnie aérienne casse les prix avec des billets Lyon-Montréal à partir de 349 euros aller-retour**

La compagnie aérienne Air Transat a lancé sa "Super Promo" à destination du Canada. Pour en bénéficier, il faut réserver ses billets entre mardi 20 janvier et lundi 9 février.

**A** vis aux voyageurs en quête d'évasion. La compagnie aérienne Air Transat vient de dévoiler sa "Super Promo", une offre exceptionnelle sur ses vols à destination du Canada. À la clé, des billets aller-retour vers Montréal à partir de 349 euros TTC, avec des réservations ouvertes dès ce mardi 20 janvier et jusqu'au lundi 9 février inclus. Les tarifs s'appliquent à des voyages programmés jusqu'à l'automne 2026.

**Des vols directs**

Bonne nouvelle pour les voyageurs en région, il n'est pas nécessaire de passer par Paris pour profiter de ces prix attractifs. Air Transat propose des vols directs vers le Québec depuis plusieurs villes françaises, notamment depuis Lyon, où Montréal est accessible dès 349 euros TTC l'aller-retour.

D'autres vols directs permettent de rejoindre Montréal ou Québec depuis Bordeaux (Gironde), Marseille (Bouches-du-Rhône), Nice (Alpes-Maritimes), Nantes (Loire-Atlantique), Toulouse (Haute-Garonne) ou encore Bâle-Mulhouse (Haut-Rhin), avec des prix allant de 369 et 449 euros TTC pour un aller-retour, selon la ville de départ.



La compagnie Air Transat lance sa "Super Promo" avec des tarifs avantageux depuis Lyon. Photo d'archives Joël Philippon

Depuis Paris, la compagnie affiche également des tarifs compétitifs avec Montréal à partir de 359 euros TTC, Québec dès 389 euros TTC et Toronto à partir de 439 euros TTC.

**L'Ouest Canadien ou les Caraïbes**

Air Transat ne se limite pas au Canada de l'Est. Grâce à des correspondances simples et

pratiques, la compagnie permet également de rejoindre l'Ouest canadien, notamment des villes comme Vancouver, Edmonton ou Calgary, en partenariat avec Porter Airlines. Les voyageurs peuvent aussi profiter de cette offre pour s'envoler vers le Mexique ou les Caraïbes, avec une correspondance à Montréal, idéale pour combiner découverte du Canada et séjour au soleil.

Malgré ces tarifs promotionnels, la compagnie maintient un niveau de service complet. Les passagers bénéficient d'un bagage cabine inclus, d'un repas chaud servi à bord.